Soutenance de thèse de Mme Aurélie NOURY (https://nouvelles.univ-rennes2.fr/event/soutenance-these-mme-aurelie-noury)



Marcel Broodthaers, *La Conquête de l'espace. Atlas à l'usage des artistes et des militaires*, Bruxelles, Lebeer- Hossmann, 1975, 50 ex. ; rééd. New York, MoMA, 2016, 550 ex.

Sous la direction de M. Leszek BROGOWSKI.

Label recherche Création.

Titre de la thèse :

La réédition des publications d'artistes : typologie, enjeux et ressources plastiques

Résumé :

Les publications d'artistes désignent l'ensemble des pratiques éditoriales revendiquées par les artistes comme support de leur œuvre, en particulier par le biais de l'imprimé. Apparues au début des années 1960, elles forment un médium jeune, mais dont l'histoire va vite. Seulement un peu plus de 60 ans se sont écoulés depuis les premiers exemples d'un phénomène qui possède déjà ses pionniers, ses écoles, ses scissions. Beaucoup de ces publications, originellement modestes et bon marché, ont, depuis, connu de fortes spéculations et, inexorablement, des épuisements de tirage.

Se pose alors la question de leur conservation, leur restauration et leur possible réédition, encouragée par la nature de ce médium, intrinsèquement fragile, mais relayé par l'une de ses caractéristiques principales : la multiplicité. L'imprimé, en tant que support reproductible, recèle le concept même de réédition et forge ici sa fantastique singularité par rapport aux autres supports plastiques.

En s'intéressant aux capacités de *re-production* des publications d'artistes, cette thèse tente de dresser une typologie des procédures de réédition et d'en évaluer les enjeux. En effet, la réédition bouscule notre conception de l'œuvre d'art et notre capacité à en envisager de nouveaux usages, y compris plastiques.

La recherche s'opère depuis le triple point de vue de l'éditrice, de l'artiste et de la bibliothécaire. Au carrefour de ces trois approches, la figure de l'artiste-éditeur permet de revendiquer l'activité éditoriale comme pratique artistique et de l'envisager comme une
ressource pour l'imprimé. Dans cette optique, l'apport de l'artiste aux procédures de réédition doit pouvoir être considéré comme une plus-value.

La soutenance est publique